

SÉANCE DU 30/01/1997



- Autorise Monsieur le Maire à signer le contrat d'engagement avec l'agence artistique Jacques AUBRUN pour un montant de 2 500 Frs TTC, somme payable à Monsieur Frédéric DEGAT conformément au dit du contrat
- Impute la dépense sur les crédits qui seront ouverts au B.P 1997

OBJET : ECHANGE DE TERRAIN ENTRE LA COMMUNE DE MOISSAC ET MADAME NICOLE BOSCUS

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée Communale qui l'a été nécessaire de procéder au redressement d'un virage sur la VC n° 16 au lieu dit « Malengane Haut ».

Aussi, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'échanger sans soule l'ancienne emprise du chemin contre de nouvelles parcelles, soit les parcelles de terrain cadastrées section DN n° 1255 contre les parcelles de terrain cadastrées section AW n° 462 et DN n° 1253.

Etant précisé que les frais de géomètre et les frais notariés seront à la charge de la Commune.

LE CONSEIL MUNICIPAL
après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- Fait siennes les propositions de Monsieur le Maire
- Autorise Monsieur le Maire à engager les procédures administratives de déclassement
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes nécessaires au règlement de ce dossier.